

## REGLEMENT DU VIDE GRENIER DE SEMOY

(Pour les particuliers)

Le Comité des Fêtes de Semoy organise un vide grenier le **dimanche 07 septembre 2025**.

Cela concerne la vente ou l'échange d'objets usagés (Ex : mobilier, bibelots, livres, jouets, vêtements, ...) appartenant aux exposants mais en aucun cas à des commerçants ou des fabricants qui en font commerce.

Le commerce et l'échange d'animaux sont interdits.

**Le vide grenier se déroule de 8 heures à 18 heures le dimanche 07 septembre 2025**

Sur le terrain à côté du complexe multisports, au parc de LA VALINIERE à Semoy

**Les participants doivent se présenter entre 7 heures et 8 heures à l'entrée du vide grenier rue du Bois Poisson avec :**

- **LA PIÈCE D'IDENTITÉ DE LA PERSONNE INSCRITE SUR LE BULLETIN**
- **LE VÉHICULE IMMATRICULÉ INSCRIT SUR LE BULLETIN**

**Un registre obligatoire est tenu et remis à la Préfecture pour vérification sous 8 jours.**

Les véhicules des exposants peuvent stationner sur le stand à condition qu'ils ne soient pas trop volumineux :

- 6 mètres maxi sinon prendre 2 lots ou stationner sur le parking (véhicule avec remorque, fourgon...),
- Ne dépassant pas les 2,50 mètres de hauteur et les 3,5 tonnes.

Sont exclus les campings cars et les camions.

**L'organisation ne fournit pas de table et pas de chaise.**

L'organisation dégage toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

#### **1. REMPLIR LISIBLEMENT LE BULLETIN D'INSCRIPTION, LE SIGNER OBLIGATOIREMENT**

(Par la même personne décrite sur la pièce d'identité).

#### **2. Y JOINDRE:**

- Une copie recto/verso de la pièce d'identité (même personne que le bulletin d'inscription),
- Et un chèque daté et signé à l'ordre du Comité des Fêtes de Semoy.

#### **3. ENREGISTREMENT DU BULLETIN D'INSCRIPTION:**

- Soit lors des 2 permanences du CDF à la Maison des Associations, Place François Mitterrand à Semoy :
  - Le samedi 23 août 2025 de 10h à 12h
  - Ou
  - Le samedi 30 août 2025 de 10h à 12h.
- Soit à adresser ou à déposer à la Mairie de Semoy (dans une enveloppe).

**Aucun enregistrement ne peut se faire sans les 3 pièces demandées (bulletin d'inscription, photocopie pièce d'identité et paiement).**

**Tout dossier incomplet, illisible, sans signature, sans paiement ou déposé après le mardi 02 septembre 2025 est automatiquement refusé.**

**4. EMPLACEMENT MINIMUM :** 1 lot de 6 mètres pour 12€ (possibilité de réserver plusieurs lots).

**5. CIRCULATION : Une fois tous les exposants placés, la circulation des véhicules (en dehors de l'organisation ou des secours) est interdite sur le vide-grenier jusqu'à 18h00.**

